

# REUSSIR LE CHANGEMENT

Bulletin municipal n°3 – Juillet 2015



**Mairie de Lalizolle**

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

Directeur de publication : Gilles TRAPENARD

# SOMMAIRE

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <b>3</b>   Le mot du Maire                  | <b>28</b>   L'actu               |
| <b>4</b>   La Chambre Régionale des Comptes | <b>30</b>   Le SICTOM Sud Allier |
| <b>6</b>   Les finances                     | <b>31</b>   L'appel 17           |
| <b>12</b>   La vie communale et municipale  | <b>32</b>   Etat civil           |
| <b>18</b>   La vie scolaire                 | <b>32</b>   Dates à retenir      |
| <b>22</b>   La vie associative              | <b>33</b>   Infos pratiques      |

*- Bienvenue à Lalizolle ! -*

## Un nouvel employé municipal

C'est Jean-Paul qui remplace l'employé titulaire en arrêt de travail depuis le 12 février suite à un accident de service.

Par sa polyvalence, son dynamisme et son esprit d'initiative, Jean-Paul fait l'unanimité !



Temporisons...

Il est difficile de participer au redressement d'une commune surendettée.

Il est difficile de soulever les choses qui fâchent ; que ce soit le redressement des finances, le désendettement partiel en bonne voie, le retour au droit par rapport au Code de l'Urbanisme et le rétablissement de bases fiscales plus équitables.

Il est difficile aussi de ne pas s'inquiéter de la survie de l'école avec une baisse de la natalité et de la fréquentation.

Proposer des solutions c'est notre rôle, et aux citoyens de les apprécier en toute objectivité, voire de les valider.

Nous rappellerons qu'aucune décision engageant l'avenir de l'école ne peut être prise sans l'accord des parents d'élèves et des enseignants.

Chacun devra prendre ses responsabilités, mais nous savons que c'est l'Éducation Nationale qui aura le dernier mot...

Il est temps de voir les réalisations :

- le rétablissement de notre compte d'exploitation qui reste fragile

- la vente du camping qui est en cours, avec la signature proche d'une promesse de vente

- différents travaux : remise aux normes sanitaires de la cantine scolaire, une protection incendie aux Fougères qui était nécessaire, voire obligatoire depuis l'assèchement de l'Etang Roux et cela depuis de nombreuses années, l'entretien des routes et chemins, la mise aux normes de nos bâtiments pour l'accessibilité, le radar pédagogique sur la route de la Bosse, deux nouveaux éclairages publics Rue du Moulin et aux Sapins, l'Allée piétonnière enfin achevée après plusieurs visites de l'Unité Technique Territoriale pour non conformité des travaux réalisés

Conformément à nos promesses électorales, vous apprécierez l'analyse financière du Maire Adjoint et le détail des chiffres sur les budgets et la situation financière de la commune.

Notre volonté : **TRANSPARENCE** et **CLARETÉ**.

Notre chemin reste le même : reconstruction et apaisement.

Recevez toute mon attention et mes remerciements pour votre confiance.

Gilles TRAPENARD.

## - Demande de vérification des comptes de la commune du mandat précédent -

La mission des magistrats instructeurs tire à sa fin, le rapport dans sa forme définitive, devrait être prêt à l'automne et deviendra alors public.

La Présidente

Réf. : Ma lettre n°KAR D143332 KJF du 21/10/2014

Lyon, le 30 avril 2015

Monsieur le Maire,

La chambre régionale des comptes d'Auvergne, Rhône-Alpes a procédé à l'examen de la gestion de la commune de Lalizolle pour les exercices 2009 à 2014. Lors de sa séance du 24 mars 2015, la chambre a retenu un certain nombre d'observations qu'elle a décidé de porter à votre connaissance. Celles-ci font suite à l'entretien que votre premier adjoint a eu le 12 février 2015 avec M. Simon BRETIN, magistrat rapporteur, et concernent les points suivants :

- les obligations de la commune en matière d'information financière
- la fiabilité et la sincérité des comptes
- la situation financière
- la gestion des ressources humaines
- l'intercommunalité et les relations avec les tiers
- les délégations de service public
- les marchés publics

Ces observations font l'objet du rapport ci-joint.

Vous voudrez bien considérer que, en application des dispositions des articles L.243-3 et L.243-6 du code des juridictions financières, ces observations ne revêtent encore qu'un caractère provisoire. A ce titre, et au stade actuel, elles restent strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une communication.

Il vous appartient, si vous le souhaitez, d'y répondre, ainsi qu'aux recommandations qui les accompagnent, dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

A cet égard, l'article R.241-13 du code précité vous autorise à demander à consulter au greffe de la chambre les pièces et documents du dossier sur lesquels sont fondées les observations formulées par cette dernière.

Par ailleurs, en application de l'article L.243-6 du même code, vous avez la faculté de compléter votre réponse écrite par des observations présentées oralement devant la juridiction. Cette audition, si vous le souhaitez, doit être demandée dans le délai précité de deux mois.

J'appelle votre attention sur le fait que, dans le cadre de la procédure contradictoire prévue par la loi, ces observations sont également adressées à votre prédécesseur, ainsi que, pour ce qui le concerne, au président de la communauté de communes Sioule, Colettes et Bouble.

A l'issue de cette procédure, la chambre pourra, le cas échéant, arrêter des observations définitives sous la forme d'un rapport d'observations qui, en application de l'article L.243-5 du code des juridictions financières, vous sera adressé, ainsi qu'à votre prédécesseur. Vous disposerez alors, comme votre prédécesseur, d'un délai d'un mois pour adresser au greffe de la chambre une réponse écrite. Au terme de ce délai, vous serez tenu de porter le rapport d'observations de la chambre à la connaissance de votre assemblée délibérante dès sa plus proche réunion, en y joignant, le cas échéant, les réponses écrites qu'auront fait parvenir à la chambre dans le délai d'un mois les destinataires du rapport. Ce dernier deviendra alors communicable à toute personne qui en ferait la demande, en application de l'article R.241-18 du code des juridictions financières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Catherine de Kersauson.



Tourret christophe  
Plâtrerie, peinture  
Isolation  
Revêtements de sol  
17, feubourg de nanciat  
03450 LALIZOLLE

**TOUT FAIRE MATERIAUX CHEZE SAS**  
**GITEM** ZA Les Varennes - 03450 EBREUIL  
Tél : 04.70.90.72.11 - Fax : 04.70.90.75.32  
MAÇON - SUIV - MULTIMEDIA - ELECTRICIENNAIRE  
**BRICO PRO** 167 rue Jean Jaurès - 63700 St Eloy  
Tél : 04.73.52.10.10 - Fax : 04.73.52.68.99  
*Si Pro, si Proche !*  
**ouvert du lundi au samedi 8h-12h / 14h-18h30**

## - Le budget communal 2015, un budget économe -

Sans rentrer dans les détails, il y a bien d'autres raisons au redressement de la situation budgétaire de la commune que la seule augmentation de la fiscalité :

### Une gestion rigoureuse

Toutes les recettes et dépenses sont soigneusement encadrées. Chaque fin de mois, les budgets sont analysés, notamment en fonction des prévisions votées dans les budgets primitifs et des réalisations de l'année précédente. Chaque fin de mois également, le Chiffre d'Affaires du camping, en fonction des locations déjà en portefeuille, est suivi de façon à adapter la politique de promotion commerciale.

### Une gestion serrée de la trésorerie

Au-delà de la hausse de la fiscalité, dont les effets ne se font sentir qu'en fin d'année, la gestion au plus près de la trésorerie permet d'économiser environ 1 500 € de frais d'agios.

### Décision de faire participer les communes du RPI au fonctionnement du Jardin d'Enfants

Il est apparu rapidement à la nouvelle équipe municipale que l'accueil des enfants ne résidant pas dans la commune ne pouvait être mis à la seule charge des contribuables de la commune. C'est pourquoi, après différentes réunions avec les autres municipalités, une délibération a été prise pour faire participer les communes concernées au fonctionnement du Jardin d'Enfants. Une recette de l'ordre de 2 500 € est escomptée cette année.

### Une rationalisation des dépenses de personnel

Depuis le mois de mars 2014, une des principales préoccupations de la nouvelle municipalité a été de tenter de maîtriser les charges de personnel qui correspondaient, au point de départ, à 8 emplois pour 6 équivalents temps plein, soit un nombre exorbitant pour une commune de 340 habitants ! C'est pourquoi, après avoir supprimé un « emploi jeune », la commune a profité du départ de la Directrice du Jardin d'Enfants et des absences de 2 employés pour réorganiser à moindre coût le travail de l'ensemble du personnel. Ainsi, les charges nettes de personnel sont passées de 151 900 € en 2013, à 149 800 € en 2014 et devraient avoisiner 134 300 € en 2015.

### Un changement de mode de gestion du camping

Là encore, il est apparu que l'ouverture du camping toute l'année n'était pas adaptée et qu'il était préférable de l'ouvrir de début avril à fin octobre, les charges de chauffage de la période d'hiver n'étant pas couvertes par les locations au tarif de basse saison. Ainsi, les charges à caractère général du camping devraient représenter une économie de l'ordre de 12 500 €. Dans le même temps, les recettes devraient représenter un manque à gagner de 1 500 €. Au total, ce nouveau mode de gestion représente un gain de 11 000 € ce qui soulage d'autant le montant des subventions du budget principal au budget du Parc Résidentiel de Loisirs (PRL).

## - Un budget dynamique -

Après de nombreux exercices où la commune ne pouvait plus que faire face à ses frais de fonctionnement, le budget 2015 est celui d'un retour à l'investissement avec la programmation suivante (coûts en TTC) :

- création d'une allée piétonnière :	13 478 €
- travaux de séparation des voies de l'allée piétonnière :	290 €
- restauration du chemin des Percières :	22 834 €
- restauration du chemin de Combachol :	3 468 €
- rétablissement du réseau d'eaux pluviales devant le restaurant :	864 €
- réhabilitation du déversoir de l'étang de Duème :	1 695 €
- mise aux normes de la cantine (2 <sup>ème</sup> tranche) :	1 665 €
- achat d'un frigo pour la cantine :	471 €
- pose d'un radar pédagogique en haut du bourg :	1 773 €
- remplacement d'une borne incendie :	1 550 €
- mise en place d'une réserve incendie aux Fougères :	10 570 €
- achat d'une tondeuse et d'une perceuse :	5 485 €
- mise aux normes des WC de la salle polyvalente pour l'accessibilité des ERP :	1 930 €

Sous total des investissements du budget principal : 66 073 €

- achat d'un lave-linge pour le gîte :	300 €
--	-------

Sous total des investissements du budget PRL : 300 €

- travaux d'accessibilité du restaurant :	6 578 €
---	---------

Sous total des investissements du budget commerces : 6 578 €

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS : 72 951 €**



**Sioule Végétal**  
Christophe Chanat  
Horticulteur - Producteur

Géraniums, plantes à massifs,  
plantes de légumes, aromatiques,  
plantes vivaces, chrysanthèmes,  
arbustes de haies et d'ornement,  
arbres et arbustes fruitiers...

Vente gros et détail  
La Grande Lande 03450 Chouigny  
**06 63 85 98 15**  
chanat.christophe@orange.fr



Vers Paris  
Bellevaves  
La Bosse  
Lailzolle  
D 987  
D 989  
D 915  
Ebreuil  
Vers Clermont Ferrand

## - Des résultats inespérés mais à consolider -

En réalité, l'année 2015 est une année historique pour la commune. Pour la première fois depuis très, très longtemps, le budget principal a retrouvé une **capacité d'autofinancement brute très largement positive** de 79 912 € correspondant à ce qu'il reste par rapport à ses recettes, une fois qu'elle a assumé ses frais de fonctionnement.

Sa capacité d'autofinancement nette, après qu'elle ait remboursé ses annuités d'emprunts, atteint 44 892 €. Si l'on fait le bilan des deux premiers exercices de la nouvelle municipalité, et en supposant que les budgets 2015 soient contenus, voici les principaux enseignements qui peuvent en être tirés :

- la commune se sera désendettée de 141 000 €
- son fonds de roulement, c'est-à-dire ses réserves financières, sera passé de - 50 000 € à + 75 000 € ce qui représente un redressement de 125 000 €
- le montant des investissements aura atteint 95 000 €

Au total, en 2 ans, la commune aura constitué une « épargne nette » de 361 000 €, ce qui est inespéré. Depuis fin mai, la commune n'a plus recourt à sa ligne de trésorerie. La phase de redressement est rapide. Elle mérite maintenant d'être consolidée avant d'envisager un retour à une fiscalité plus acceptable.



*Alpag'Amis*  
Filature

Vente de Laine artisanale  
Transformation de poils, toisons,

Chien, chat, mouton, Alpage...  
Chouigny Auvergne

Corinne au 06 81 69 48 84  
forestroule1303@hotmail.com  
Site Alpag'Ami en création

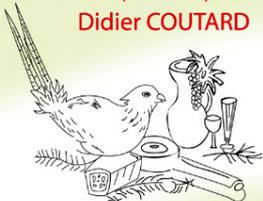


*Le Gourmet Fiolant* SARL  
A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions  
Didier COUTARD

Traiteur  
www.gourmetfiolant.fr

04 70 32 53 07  
Fax 04 70 32 18 17 legourmetfiolant@wanadoo.fr  
E-mail:

ZA de Chamboirat - 03450 EBREUIL



# - Budgets primitifs 2015 (en euros) -

## BUDGET COMMUNAL

### *Dépenses de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Charges à caractère général	102 144
Charges de personnel	139 143
Atténuations de produits	25 850
Autres charges de gestion courante	36 710
Charges financières	10 510
Subventions aux budgets annexes	26 000
Charges exceptionnelles	3 546
Dépenses imprévues	15 000
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>358 903</b>
Virement à la section d'investissement	66 242
Opé. d'ordre de transfert entre sections	13 670
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>79 912</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>438 815</b>

### *Recettes de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Atténuations de charges	22 340
Produits des services, domaines et ventes	39 992
Impôts et taxes	191 536
Dotations et participations	151 442
Autres produits de gestion courante	31 000
Produits financiers	5
Produits exceptionnels	2 500
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>438 815</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>438 815</b>

### *Dépenses d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Immobilisations corporelles	66 073
Emprunts et dettes assimilées	35 720
Fonds mis en réserve	60 000
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>101 793</b>
Opération d'ordre d'investissement	1 196
Solde d'exécution négatif reporté	9 807
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>11 003</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>172 796</b>

### *Recettes d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Subventions d'investissement	11 371
Dotations, fonds divers et réserves	1 167
Excédents de fonctionnement capitalisés	23 655
Dépôts et cautionnements reçus	495
Produits de cessions d'immobilisations	55 000
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>91 688</b>
Virement de la section de fonctionnement	66 242
Opé. d'ordre de transfert entre sections	14 866
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>81 108</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>172 796</b>

## BUDGET CAMPING

---

### *Dépenses de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Charges à caractère général	27 884
Charges de personnel	17 514
Autres charges de gestion courante	1 700
Charges financières	2 610
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>49 708</b>
Virement à la section d'investissement	11 388
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>11 388</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>61 096</b>

### *Recettes de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Produits des services, domaines et ventes	52 000
Subvention du budget principal	5 000
Autres produits de gestion courante	3 950
Produits exceptionnels	146
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>61 096</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>61 096</b>

### *Dépenses d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Immobilisations corporelles	300
Emprunts et dettes assimilées	17 344
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>17 644</b>
Solde d'exécution négatif reporté	47 351
Total des dépenses d'ordre d'investissement	47 351
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 995</b>

### *Recettes d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Excédents de fonctionnement capitalisés	53 607
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>53 607</b>
Virement de la section de fonctionnement	11 388
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>11 388</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 995</b>

## BUDGET COMMERCES

---

### *Dépenses de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Charges à caractère général	6 989
Charges financières	2 263
Amendes pénales	23 000
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>32 252</b>
Virement à la section d'investissement	15 212
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>15 212</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 464</b>

### *Recettes de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Subventions du budget principal	21 000
Autres produits de gestion courante	7 264
Pénalités perçues	19 200
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>47 464</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 464</b>

### *Dépenses d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Emprunts et dettes assimilées	15 755
Immobilisations corporelles	6 578
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>22 333</b>
Solde d'exécution négatif reporté	29 406
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>29 406</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>51 739</b>

### *Recettes d'investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>
Subventions de fonctionnement capitalisé	3 289
Dépôts et cautionnements reçus	865
Excédents de fonctionnement capitalisés	32 373
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>36 527</b>
Virement de la section de fonctionnement	15 212
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>15 212</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>51 739</b>

# LA VIE COMMUNALE ET MUNICIPALE

## - Réception enfin définitive des travaux de l'allée piétonnière -

Le 11 juillet 2014, Mme BRAYARD, responsable de l'Unité Technique Territoriale de St Pourçain sur Sioule, avait relevé un certain nombre d'imperfections et demandé à l'entreprise Gratian de reprendre un certain nombre de travaux de remise en ordre. Le 24 septembre suivant, la deuxième réception de travaux n'avait pas été concluante non plus. Ce n'est que le 28 janvier 2015 que les travaux pouvaient être enfin réceptionnés, au grand soulagement de tous.



## - Rénovation du réseau d'éclairage public



En concertation avec le Syndicat Départemental de l'Énergie, près de la moitié des ampoules du réseau d'éclairage public devenues obsolètes ont été remplacées. Un investissement, certes, assez conséquent, mais une amélioration sensible pour tous et en même temps des économies pour l'avenir.

## - Passage de Paris-Nice -

Une nouvelle fois, le 11 mars en début d'après-midi, par une belle journée ensoleillée, Lalizolle avait le privilège d'assister au passage d'une grande course cycliste nationale. Instant bref et fugitif mais tellement magique, aussi bien pour les adultes que les enfants émerveillés à la vue de la caravane, des deux échappés et du peloton.



## - Petites interventions d'entretien au cimetière -



En souvenir, et dans le respect de nos ancêtres chers à notre mémoire, beaucoup de travaux d'entretien de notre cimetière sont à réaliser. Plusieurs petits chantiers ont été menés à bien juste avant Pâques.

## - Réparation de la fosse sceptique des logements de Boënat -

A l'ancienne école de Boënat, la fosse sceptique des trois logements communaux s'est effondrée. La réparation a été menée à bien au printemps dans des conditions très satisfaisantes.



**DEPANNAGE INFORMATIQUE  
VENTE DE MATERIELS  
ET LOGICIELS**

**Auvergne  
NUMÉRIQUE  
DISTRIBUTION** à **GANNAT**  
24 avenue Jean Jaurès

**Tel : 04 70 56 58 30**



- Vente de la maison  
15 Rue du Stade -



La vente de la maison 15 Rue du Stade, déjà bien engagée par la municipalité précédente, a été passée chez le notaire le 16 avril dernier pour un prix de 55 000 €

- A l'étang de Duème, tout  
est rentré dans l'ordre -

De mémoire de Lalizollois, jamais pareille mésaventure n'était arrivée à Duème. L'étang, dont l'évacuation était presque complètement bouchée, débordait largement sur les berges. Après avoir procédé à un grand nettoyage, le regard d'observations pu enfin être localisé. L'intervention d'une entreprise de vidange ne donna que des résultats provisoires. C'est le 2<sup>ème</sup> Adjoint et l'employé communal qui, après avoir repéré l'emplacement du bouchon, juste après la sortie du fond du dévidoir, en vinrent finalement à bout. Même la Préfecture proposa ses services, mais le cauchemar était enfin terminé...



- Cérémonie du 8 mai -



C'est malheureusement sous la pluie, en présence d'une population un peu moins nombreuse que d'habitude, qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du souvenir du 8 mai. Parmi l'assistance, on notait la présence d'un nouvel habitant de la commune, Jean-Claude PASSERAT-PALMACH, un des trois français nés au camp de concentration de Ravensbrück.

## - Un des meilleurs ouvriers de France parmi nous -



Né à Avesnelle-sur-Helpe (Nord) en 1927, Gilbert Virgo obtient son certificat d'études en 1940. Quatre ans plus tard, il décroche un CAP



d'ajusteur- ouvrier. Il travaille alors dans les entreprises Citroën. Gilbert s'engage ensuite dans l'Armée et découvre l'aéronavale. Il part pour la Tunisie puis l'Algérie où il obtient un diplôme de mécanicien sur moteur d'avion. Après une mission vers Madagascar, il est affecté sur un porte-avions anglais qui deviendra l'Arromanche. Après l'armée, Gilbert Virgo débute une carrière dans l'industrie. Il participe à la construction de turbines pour un barrage, puis s'oriente vers le secteur de l'automobile à partir de 1956. Après les camions Unic, Gilbert travaille au Brésil pendant 7 ans pour l'entreprise Cibié. En Amérique latine, il forme des professionnels locaux à la fabrication des corps de phares. En 1965, il intègre l'entreprise Chausson à Asnières sur Seine puis est envoyé à Reims comme agent technique. C'est à Reims qu'il réalise son œuvre pour le concours du meilleur ouvrier de France et, qu'en 1968, il décroche la médaille d'or dans la catégorie ferronnerie d'art. Pour ses engagements dans la vie professionnelle, la formation, l'éducation et l'art, Gilbert Virgo a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite en 2004 et celles de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques en 2009. Il est Lalizollois depuis 1985 !

## - Démarrage des jardins partagés -



Conformément à la promesse qui avait été faite, le terrain communal situé entre le garage municipal et le lotissement du Mas Vallot a été remis en état grâce au concours de deux agriculteurs bénévoles anonymes qui sauront se reconnaître et que nous ne remercierons jamais assez. Pour l'instant, trois parcelles ont été attribuées. Il reste encore de la place. Toute personne intéressée peut se faire inscrire à la mairie.

## - Simon Dalmais a enchanté la fête de la musique -

Par son empathie et son talent, le jeune chanteur, auteur, compositeur, interprète plein d'avenir a emporté l'adhésion du public par ses balades poétiques comme inspiré des rêveries d'un promeneur solitaire. Tantôt avec son piano, tantôt avec sa guitare, il a mêlé chansons populaires et chansons de son répertoire. Mais le moment le plus inattendu a été celui où, à la surprise générale, il a chanté une nouvelle chanson composée quelques jours plus tôt dédiée à la commune. Lalizolle mise en musique, une grande première ! L'interprétation de quelques personnes du public, encouragées par le chanteur, a été également un moment très apprécié. Entre la première et la deuxième partie, les participants au concert ont pu se détendre autour d'une buvette et d'un barbecue.



Le lendemain après-midi, un bus, mis à disposition par le Centre Social, a conduit les habitants qui s'étaient inscrits visiter le Mupop à Montluçon.

Cette fête de la musique, nouvel événement pour la commune, aurait, de l'avis de tous, méritée un public plus nombreux mais ce ne sera que partie remise pour l'an prochain.

## - Retour du pizzaiolo -

Depuis début juin, M. Negro est de retour ! Comme d'habitude, on peut le retrouver sur le parking de l'école mais cette année, le **jeudi soir** et non le mercredi soir. Un service pratique et apprécié de nos habitants et estivants.



# PIZZ'ANIME

**Pizzas à emporter tous les Jedis à partir de 18h,  
Parking de l'école à Lalizolle  
Réservations au 06.16.61.07.25**

## - Renouveau de l'opération piscine -



Comme l'an dernier, les enfants de notre commune seront accueillis à la piscine du camping sous la responsabilité de leurs parents et du maître-nageur. Les jours et les horaires sont précisés à la fin du bulletin.

## - Fin de l'année scolaire -

L'année scolaire s'est terminée le 3 juillet. Dès et déjà, la municipalité prépare la prochaine rentrée. Comme par le passé, les plus jeunes seront accueillis au Jardin d'Enfants (9 enfants attendus) et les plus grands à l'école primaire (31 enfants attendus). Si les effectifs sont stables au Jardin d'Enfants, ils sont en baisse à l'école primaire, mais de façon moins inquiétante que prévue. Dès la fin septembre, après les constats de la rentrée scolaire, nous donnons rendez-vous aux parents d'élèves pour faire le point sur la situation et échanger ensemble sur l'avenir de l'école. Ce sera l'engagement d'une année de réflexions partagées et d'échanges constructifs.



# LA VIE SCOLAIRE

## - Voyage scolaire du 26 juin -

Nous voici dans le bus avec tous les petits et grands écoliers, direction le **Puy de Dôme**. Le temps est idéal, les enfants excités et les accompagnateurs de bonne humeur ! Tout y est pour une sortie de fin d'année un peu extraordinaire.

Après 1 h 30 de trajet, nous arrivons à la gare du panoramique des dômes où nous nous séparons en groupes afin d'assister, à tour de rôle, à une présentation historique et très intéressante de la chaîne des puys. Présentation à la fois **instructive et ludique** qui a ravi nos petits visiteurs ! Nous sommes ensuite montés à bord du train pour rejoindre le sommet du Puy de Dôme, un moment qui en a mis plein les yeux à toute cette tribu, des paysages magnifiques s'offrant à nous sous un soleil radieux. Arrivés au sommet, nous avons cherché un endroit adéquat à un **pique-nique de groupe**. Moment de partage, de détente, d'amusement et d'observation puisque nous étions au pied de l'antenne et sur un des toits de l'Auvergne !



Puis il a été temps de chausser nos baskets et nouer nos lacets pour une **longue randonnée** autour du massif montagneux. Des vues extraordinaires avec ou sans jumelles, des départs de parapentes, des jolies fleurs et la visite du musée du temple de Mercure avant d'attaquer la descente à pieds par des chemins plutôt abrupts qui ont laissé bien des souvenirs à toutes ses

petites « têtes blondes » récompensées de tous leurs efforts par un petit goûter.

17 h 30 et ce fut le retour à Lalizolle, fatigués mais, ô combien, **enchantés** de cette merveilleuse journée !

Gwenaëlle Couchot,  
*Représentante des parents d'élèves  
au Conseil d'École*

## - Le Jardin d'Enfants -



Ce sont les vacances pour le Jardin d'enfants !

Le temps de faire le bilan de cette année passée.



Neuf enfants ont fréquenté la structure quotidiennement, se retrouvant autour d'activités ludiques et éducatives.

Ils sont répartis sur deux niveaux d'âge, cela permet une prise en charge très personnelle et ainsi le respect du rythme d'acquisition de chacun.

Le 2 juin, ils ont visité le musée Lecoq de Clermont Ferrand et on participé à un atelier « petite histoire au muséum » puis ont fini l'après midi au parc.



L'année s'est terminée sur un après midi jeux avec l'école primaire.



Le Jardin d'Enfants rouvrira ses portes le 1er septembre, avec encore plein de bons moments à partager.

Nous accueillerons alors deux nouveaux enfants.

En attendant bonnes vacances à tous !

Si votre enfant est âgé de 2 à 4 ans, qu'il ait acquis ou non la propreté, vous pouvez l'inscrire en mairie et ainsi lui permettre de rejoindre le groupe.

## - L'Accueil Péri-scolaire -

Après une année de bricolages, créations et peinture, les enfants de l'accueil ont participé à une sortie à la **ferme pédagogique de Marie**. Ils ont pu faire la connaissance de Marguerite



Dalton



Mr Cochon



Princesse



et de tous leurs copains de la ferme !

Les enfants ont aidé Marie à les nourrir et ont même réussi à en attraper quelques uns.



*On a tous craqué pour Marguerite !*



*On remplit les gamelles*



*Fyorentina et Margot admirent Dalton*



*Une pause bien méritée sous les arbres*



Pour finir l'année, tout ce petit monde s'est réuni autour d'un **bon petit déjeuner**. Au menu : chocolat chaud, jus de fruits, tartines, beurre, succulentes confitures, croissants, pains au chocolat et délicieux cookies.



Un grand **MERCI** de nous tous à Mme PÉTARD & au « COIN DES DÉLICIES » !



Bon été à tous !

## - Les Temps d'Activités Périscolaires -

Pour terminer cette année riche en découvertes et en activités, les plus jeunes ont **inventé et dessiné des histoires** avec Laurence, notre intervenante « contes ». Chacun a pu ensuite conter son histoire devant tous les copains.



Quant aux plus grands, ils ont **voyagé à travers le monde** en créant chaque semaine un objet en rapport avec un continent : bricolage du drapeau américain  construction de la tour Eiffel en 3D  peinture à la manière de Takashi Murakami...



Rendez-vous en septembre pour de nouvelles activités !



**TASTARD FREDERIC**

TASTARD 0664955427  
placo, peinture, papier peint, 03800 gannat  
revêtement sol et mur, pose parquet 03450 l'alizolle

**ABC SECURITE INCENDIE**

Vente - Maintenance - Location  
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

**Patrick LAPLACE**

N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET

**06 85 60 11 93**

**04 70 34 76 65**



## - L'Association des Parents d'Élèves -



### Qui sommes nous ?

Des parents d'enfants de toutes les classes sans connaissance particulière, sans parti pris, unis dans la conception d'une école qui prend en compte nos enfants dans leur diversité. Nous sommes avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement.

### Notre mission :

En étroite collaboration avec la municipalité et l'équipe pédagogique, nous participons au dynamisme de l'établissement en organisant des manifestations afin de récolter des fonds pour offrir par exemple des présents pour Noël.

### S'investir :

Parce que nous, parents, avons choisi d'être bénévoles, nous devenons aussi acteurs de l'école de nos enfants.

Les années scolaires de nos enfants et des vôtres passent vite, aussi nous vous invitons à vous porter bénévoles dès la rentrée afin que « le passage de relais » se fasse en continu au sein de l'association de parents d'élèves.

**Vous êtes donc les bienvenus parmi nous !**

Pour finir cette année scolaire en beauté, les membres de l'association ont organisé une **fête de l'école**. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 3 juillet 2015 après-midi. Fort heureusement la pluie n'est pas venue nous taquiner et n'a pas empêché le bon déroulement ni le succès de cette fête.

Merci à tous pour votre présence et votre participation.

Nous sommes ravis d'avoir pu offrir aux enfants et parents du Jardin d'Enfants et école primaire un **après-midi festif et convivial** grâce à tous les bénévoles qui, à travers leur générosité ont permis que cette journée soit une très belle réussite avec ses jeux, son goûter et ses petits cadeaux « surprise ».



## - L'Association du Pays de Lisolle -

Le bel été est au rendez-vous ; avec lui les incitations à la détente. Pourquoi pas un peu de lecture en compagnie de l'association de sauvegarde du patrimoine local ?

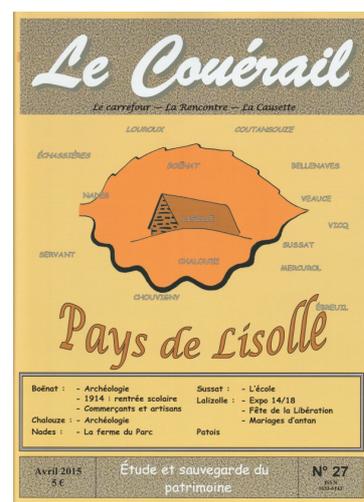
### Au sommaire du dernier numéro du Couérail (N° 27) :

- La découverte d'un témoin du passage de l'homme de la préhistoire. Après Chalouze, lieu de présence d'outils préhistoriques révélés par Abel GRAND, c'est Boënat qui livre, à son tour, un outil poli des temps anciens.

- Guerre de 1914/1918 : dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de la grande guerre et après les manifestations de novembre 2014, le « Pays de Lisolle » explicite sa démarche et fournit de nombreux renseignements. Statistiques, témoignages, pièces administratives sont une incitation à en savoir plus sur nos combattants. Les difficultés de la rentrée scolaire de 1914, dans l'Allier, et à Boënat en particulier, sont une véritable découverte à elles seules !

- Les livres de compte de la Ferme du Parc vers 1880 livrent bien des surprises ; ainsi cette seconde lecture dévoile un important commerce des lapins.

- Un retour sur les commerçants et artisans d'antan, à Boënat, dans les années 1950, rappelle la grande activité qui régnait dans ce hameau en plein développement



Ce numéro 27 offre aux lecteurs attentifs quelques documents forts intéressants :

- le bal des brandons
- le discours prononcé le jour de la Fête de la Libération (octobre 1944)
- l'arrivée au domaine de Saint-Donat
- la photo du mariage de Gilbert Champomier et Augustine Gominet
- la photo du mariage d'Emile Lorgeoux et de Jeanne Masson
- la classe du maître d'école de Sussat (1895) accompagnée de quelques mots d'histoire de l'école de Sussat

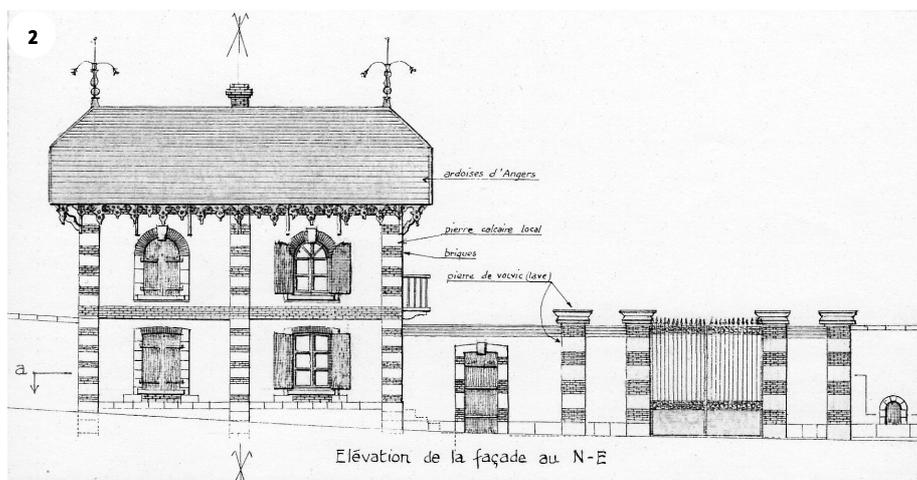


Le « Pays de Lisolle » remercie tous nos « Pays » qui n'hésitent pas à prêter leurs documents, précieux témoignages de la vie du village et de ses alentours. Dans le cas de la période 14/18, la collecte continue pendant la durée de la célébration.

## Une invitation à mieux connaître la commune !



Dans le dernier numéro de notre revue, le Couérial N° 27, nous avons annoncé la « **Journée Morny** » pour le 19 juillet. Elaboré par les trois communes de Nades, Lalizolle, Chouvigny et les deux associations « Les Amis du Patrimoine de Nades » et « Le Pays de Lisolle », le programme est maintenant bien défini (voir l'affiche reproduite dans ce bulletin municipal) et nous vous invitons à venir nombreux participer aux diverses étapes de cette journée.

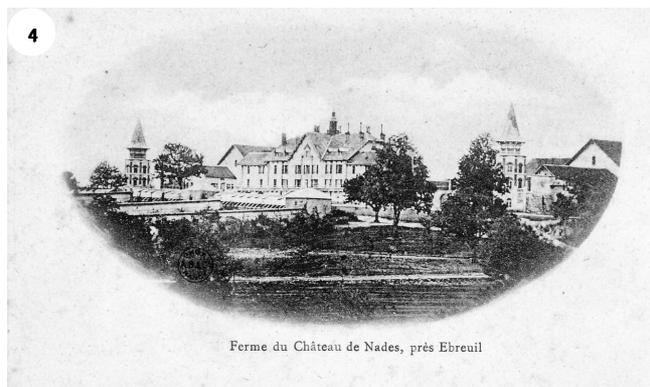


**1-** château du Duc litho Clerget  
*Commune de Lalizolle*

**2-** la grille du Parc de Nades  
*Commune de Lalizolle*  
(dessin de Maurive Vivier)

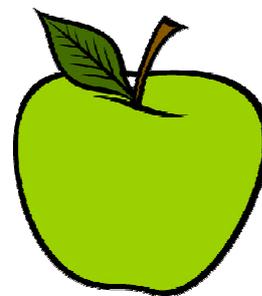
**3-** vue aérienne de la ferme de Boënat-  
*Cne de Lalizolle*

**4-** la ferme de Nades  
*Vue générale Sud-Ouest*



Une autre échéance à retenir :

« La Journée de la Pomme » que notre association organisera au moment de la récolte de ces fruits, courant octobre. Nous vous informerons plus précisément en temps voulu.



**LUC FAURE ENTREPRISE**  
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS  
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT  
**Tel. 06 07 59 27 86**  
Tout terrassement  
Assainissement individuel  
Broyage de haie - Débroussaillage

Plomberie - Sanitaire - Chauffage Central

*Frédéric Sauve*

03450 EBREVIL  
Tél./Fax 04 70 90 73 70  
Portable 06 88 55 37 00

Siret 439 734 070 000 14 - APE 438E

## - Lalizolle Multiservice Association -



Chers clients,

A deux pas de chez vous, tous les produits que vous souhaitez !

L'association forte de 25 adhérents et son **équipe de bénévoles** d'une douzaine de membres, vous proposent des **produits** au meilleur rapport qualité prix ainsi que des **services** : livraison gratuite à domicile, commandes particulières, tombola, jeux pour les enfants lors de la Fête de l'Oeuf ...

Comparez les prix des fruits et légumes de qualité par exemple : moins chers qu'en grande surface !

Venez goûter nos **pâtisseries maison** et autres viennoiseries, pensez à commander vos poulets rôtis. Vous serez accueillis avec le sourire des vendeuses et vendeurs !

L'équipe de "Au coin des délices".

L'épicerie multiservices est ouverte tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 16 h à 18h30, sauf le mercredi. Le dimanche : 8 h à 12 h 30.

Pour vos commandes appelez le **04 70 58 22 07**



## - Football Club Lalizolle - Echassières -

Une saison vient à peine de s'achever que le club de football entame déjà la préparation de la prochaine.

La précédente, qui s'est terminée début Juin, a vu notre équipe atteindre une place **honorable** de milieu de classement. Même si la position ne reste qu'anecdotique, elle vient récompenser le travail de tout un groupe qui a su rester motivé et assidu sur les 18 rencontres que le championnat lui proposait.

Dans l'optique de la future saison, et si vous êtes vous-même amoureux du ballon rond, **n'hésitez pas à venir nous rejoindre**. Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous, en tant que joueur ou dirigeant.

Pour la saison à venir, le club se composera d'une équipe senior qui disputera toutes ses rencontres à domicile, le samedi en nocturne. Cette organisation vous permettra d'exercer votre passion, tout en privilégiant votre vie familiale le dimanche.

Le mot d'ordre du club restant toujours la **convivialité** et le **partage** entre copains autour d'une passion commune.

Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité qui s'est engagée à entretenir le terrain régulièrement pour la saison à venir. Cette condition, était primordiale pour le réengagement de notre équipe pour la saison 2015/2016.

Sportivement votre.

Le Bureau.

## - Le Foyer Rural -

Après la fête de l'Oeuf, le Foyer rural continue son activité.

Bientôt paraîtra le n°2 du **petit Journal**, qui vous donnera plus de détails ; nous vous rappelons aussi que vous pouvez nous rejoindre sur notre **page Facebook** et prochainement suivre nos activités sur le site de Lalizolle.

Pour l'heure nous vous informons d'une **journée conviviale** autour de "la pétanque", qui aura lieu le dernier week-end d'août.

Toutes les personnes et /ou Associations désireuses de nous aider à l'organiser sont les bienvenues.

Renseignements : **06 58 98 96 42** ou **06 86 08 62 53**.

## - L'affaire du restaurant l'Estaminet -

Une première affaire opposait l'EURL By Cédrik's à la commune, les plaignants demandant réparation des désordres apparus au cours de leurs trois années d'exploitation du restaurant. Dans un premier temps, le Tribunal de Grande Instance, par un jugement rendu le 30 juin 2014, condamnait la commune à payer 22 874,56 € d'indemnités à l'EURL By Cédrik's. La nouvelle municipalité décidait alors de **faire appel** en dépit des risques que cela comportait. Bien lui en a pris car, par un jugement du 24 juin dernier, la Cour d'Appel de Riom ne condamnait plus la commune qu'à une sanction de 10 874,56 € sous réserve, malgré tout, de quelques dernières vérifications.

Parallèlement, dans une deuxième affaire, la commune déposait une requête au Tribunal Administratif mettant en cause la responsabilité décennale du Centre de Gestion et de deux entreprises privées. Par un jugement du 10 mars 2015, le Tribunal Administratif a condamné les trois organismes solidairement à verser 19 295 € de dommages et intérêts à la commune.

Finalement une affaire qui, après bien des vicissitudes, **se termine bien** et qui, malgré les honoraires d'avocat, est pratiquement neutre au niveau financier.

## - De nouveaux habitants arrivent -

Chacun aura pu le constater, le marché de l'immobilier est reparti, beaucoup de maisons se sont vendues, même si les vendeurs ont du consentir des sacrifices pour parvenir à toucher le prix du marché. De 30 maisons et plus à vendre il y a un à deux ans, on en compte plus, aujourd'hui, qu'une quinzaine. Par ailleurs, il n'y a pratiquement plus aucune maison ou appartement libre à la location. Sur cette période, **une vingtaine de familles** se sont installées dans notre commune.



Sit sêe avbors de la forêt des Coettes qui domne sur la Val de Sioue

www.lacroixdesbois.fr  
info@lacroixdesbois.fr  
+33470904155

Lieu-dit La Croix des Bois  
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &  
Sumura Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi



Les Penots  
63560 SERVANT

06 14 94 33 07 - laurentsivade@sfr.fr

## - Le Wiki, nouveau site Internet -

En ce début d'année 2015, la municipalité a décidé de remplacer le site Internet de la commune par un « **Wiki Mairie** ». Plus sobre et plus économique, cette formule permet d'avoir un site constamment à jour puisqu'il peut être modifié en temps réel, directement du secrétariat de mairie.

Les responsables d'associations pourront également, de chez eux, administrer leur propre page grâce à des codes d'accès qui leur seront délivrés.

De nouvelles possibilités s'offrent, aussi, à tous les habitants :



- Publier une **petite annonce** pour un bien à vendre ou à louer. Pour cela, rien de plus simple : déposer en mairie, sur papier libre, un descriptif détaillé de votre annonce

- Consulter les derniers **comptes rendus** du Conseil Municipal et connaître la date de la prochaine réunion

- Signaler un **problème technique** sur la commune (voirie, éclairage public,...) en remplissant le formulaire prévu à cet effet, dans la rubrique « Vie pratique »



L'adresse n'a pas changé : rendez-vous sur [www.lalizolle.fr](http://www.lalizolle.fr) !

## - Un nouveau service dans la commune -

C'est le retour dans notre commune d'un ancien métier, le **rémouleur** qui affûte couteaux, ciseaux, lames de tailleuse,... et qui se déplace, même, sur place pour les lames de tondeuse ! Un service qui ne manquera pas d'intéresser beaucoup d'habitants. M. Mariou viendra chaque mois à un jour qui reste encore à déterminer...



*M. Mariou sur le parking de l'école le 8 juillet*

En 2014, le taux de refus de tri (part des erreurs de tri dans l'ensemble des emballages collectés) pour la collecte des emballages au porte à porte a été de 16%. Les campagnes de contrôles qualité sont ainsi généralisées afin de faire baisser ce taux et réduire les coûts.

## MÉMO TRI

Le **lundi 6 juillet 2015**, une ambassadrice du tri et de la prévention a contrôlé le contenu des bacs jaunes sur Lalizolle. Si le bac contient trop d'erreurs de tri, des ordures ménagères ou du verre, il est refusé, c'est-à-dire qu'il n'est pas collecté.

S'il y a quelques erreurs de tri, un document expliquant le type d'erreurs est apposé sur le couvercle du bac ou en boîte aux lettres pour que ces erreurs ne se reproduisent pas. Le bac jaune est cependant collecté.

Si toutefois, vous avez un doute, consultez votre mémo tri, le site Internet du SICTOM ou contactez-nous au **N° vert : 0 800 831 628**.

### DANS LE BAC/SAC JAUNE, JE DÉPOSE UNIQUEMENT CES EMBALLAGES :



Il est également rappelé qu'il est interdit de jeter les **déchets végétaux** dans les poubelles ménagères, sous peine de poursuites. Ceux-ci doivent en effet être déposés à la **déchetterie**, dans les bennes prévues à cet effet.



## PREFET DE L'ALLIER

« L'Appel 17 Police Secours », qui consiste à faire le « 17 » sur un téléphone fixe ou mobile, aboutit sur des plates-formes d'appels d'urgence départementales, police ou gendarmerie en fonction de la commune.

L'intérêt de cet appel réside dans le fait qu'il permet de démultiplier l'action des forces de sécurité en les appelant directement sur un problème localisé. Les patrouilles de police et de gendarmerie ont en effet à couvrir un territoire départemental important et elles ne peuvent être présentes partout au même endroit.

Faire le 17 permet donc d'envoyer les patrouilles à l'endroit où le besoin existe, pour porter secours mais aussi pour faire des contrôles sur des personnes suspectes et pour interpellier des auteurs d'infractions.

**Faire le 17, c'est aider concrètement les forces de sécurité à être plus efficaces dans la sécurité de tous.**

Il a pu être estimé au plan national que **60 % des interpellations réalisées en flagrant délit l'étaient sur la base d'un appel 17**, ce qui montre bien la valeur ajoutée de la population à sa propre sécurité.

### **L'appel 17 peut se faire dans trois cas de figure :**

- pour répondre à un **trouble de tranquillité**, comme par exemple un tapage, un stationnement gênant, un problème de voisinage, etc.
- pour répondre à un besoin de **secours urgent**, comme par exemple pour porter secours à une personne tombée à l'eau, pour rechercher un jeune enfant disparu, pour intervenir sur un accident corporel de la circulation, etc.
- mais aussi lorsqu'un usager constate, dans sa vie de tous les jours, **un fait anormal ou suspect** (des allées et venues chez un voisin qui est en vacances, une personne qui traîne autour d'un distributeur de billets, une personne qui fait du porte à porte chez des personnes âgées...), voire une infraction en train de se commettre (une personne qui s'introduit dans une propriété par escalade, une personne qui raye une voiture en stationnement, une personne qui vient de dérober un objet...).

L'appel 17 reçu déclenche l'envoi sur place d'une patrouille de police ou de gendarmerie en fonction du secteur. L'appel 17 fonctionne **24h sur 24 et 365 jours par an**.

\*\*\*

Le 17 étant une ligne d'urgence, les usagers ne doivent pas s'en servir pour demander un renseignement. Trop d'appels au 17 sont de simples demandes de renseignement qui perturbent les urgences. Pour se renseigner, l'usager doit appeler son commissariat ou sa brigade territoriale avec le numéro à huit chiffres de l'annuaire, de préférence pendant les heures de bureau.

# ETAT CIVIL

## - Naissance -

**27 février 2015** : Sélène, Monique, Elisabeth GAUTHARD  
fille de Maxime et Clara GAUTHARD



## - Mariage -

**13 juin 2015** : Sébastien BARGE et Sandra PERRIN à EFFIAT (63)

## - Baptême civil -

**2 mai 2015** : Thyméo GARDETTE  
fils de Benjamin GARDETTE et de Sophie MARGAÇA  
(de ENVAL - 63)

## - Décès -

**24 février 2015** :  
Louis, Toussaint LAPENDRIE

**27 avril 2015** :  
André, Claudius DESMAISON

**11 mai 2015** :  
Robert DE VRIES

# DATES A RETENIR

**26 juillet** : Passage de la 11<sup>ème</sup> synergie des Bayoux

**6 août** : Collecte des épaves et des encombrants

**19 septembre** : Fête patronale avec animation musicale  
et repas le soir sur réservation

**12 décembre** : Repas des aînés offert par le CCAS

**6 et 13 décembre** : Élections régionales

**DIAGAMTER**  
Irréprochable pour votre bien

Michel CAZASSUS  
Gérant

DIAGTASE  
La Mangonnette  
03140 TAXAT-SENAT  
Tél. : 04 70 56 56 97  
Fax : 04 70 56 56 98  
Port : 06 75 01 50 99  
michel.cazassus@diagamter.com

[www.diagamter.com](http://www.diagamter.com)





## - Démarches administratives -

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairie du domicile	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de - 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Vichy, Montmarault, St Pourçain ou Commentry	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de - 3 mois, copie CNI ou acte de naissance, timbres fiscaux : adultes 86 €, 15-18 ans 44 € et moins de 15 ans 19 €
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales (du 01/09 au 31/12)	Mairie du domicile	1 justificatif de domicile et copie CNI
Législation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Préfecture ou Sous-préfecture	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

\* Toutes les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.



**ETE 2015**



**Horaires  
ETE 2015**

**Piscine chauffée**

**5€  
par pers.**

# **Aqua - Forme**

à la piscine du camping de Lalizolle

**Mardi - Jeudi - Dimanche  
14h à 15h**

**Horaires**

**Piscine chauffée**

**Uniquement pour les habitants  
de Lalizolle**

# **SURVEILLANCE BASSIN**

à la piscine du camping

**MARDI - JEUDI - DIMANCHE  
15h à 17h**

Sophie BRANGER

**07 81 27 70 28**

<http://aqua-plaisirs.e-monsite.com>

**Aqua-Plaisirs**  
Les plaisirs aquatiques

[aqua-plaisirs@laposte.net](mailto:aqua-plaisirs@laposte.net)



**150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
**1811 - 1865**

**JOURNÉE**  
**CHARLES-AUGUSTE DE MORNY**

**NADES - LALIZOLLE - CHOUVIGNY**

**DIMANCHE 19 JUILLET 2015**

**MATIN**

- 9h - *Mairie de Lalizolle* - Discours d'ouverture «*Le duc de Morny et Lalizolle*» (1)
- 9h15 - *Boënat* - Inauguration d'une plaque commémorative à l'ancienne école et présentation de l'historique de la ferme du duc de Morny (2)
- 9h30 - *Étang Roupt* (3)
- 10h - *Domaine de Chouvigny* - Visite du Cellier de Montauvin (4)
- 11h - *Visite de la Ferme Modèle* de Nades (5)

**DÉJEUNER NAPOLEÓN III** (sur réservation avant le 12 juillet)

- *Le Castel* à Chouvigny : 04 70 90 95 56 - *Les Gorges* à Chouvigny : 04 70 90 42 11
- *La Mémé Nette* à Lalizolle : 04 70 56 17 85 - *Chez Ginette* à Nades (Lachamp) : 04 70 90 42 37

**A PARTIR DE 14h30** - Salle Polyvalente de Nades (5)

- Inauguration de la salle MORNY
- Conférence : *Le duc de Morny, châtelain de Nades* par Madame le Professeur CHALINE
- Pot de l'amitié (offert par la mairie de Nades)

**Contact : 06 08 05 12 42 - Entrée libre et gratuite**

Manifestation organisée par les 3 communes: Chouvigny, Lalizolle, Nades et les associations : Pays de Lalzolle et les Amis du Patrimoine de Nades.  
Carte du parcours au verso.